

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 27 août 2018

Le vingt-sept août deux mille dix-huit, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis en assemblée ordinaire, au lieu habituel des réunions, sous la présidence de Serge GUERIN, Maire.

Etaient présents : MM. GUÉRIN, BOUDET, BRU, BURDO, DA COSTA, FAILLÉ, LENGART, TOCAVEN, MMES POMMIER, DEFORGE, NIVARD, RAPPENEAU.

Absents Excusés : Mme JACQUOT pouvoir à Mme DEFORGE, Mme LASMARIÉS pouvoir à Mme POMMIER, M. NADAL pouvoir à M. LENGART, M. OBERDORFF pouvoir à M. GUÉRIN, Mme STANTON pouvoir à Mme NIVARD, Mme STÉPHAN pouvoir à M. DA COSTA, M. CANTAGREL pouvoir à M. BRU.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte. La séance est enregistrée.

Liste des délibérations et décisions adoptées à cette séance

Délibération 20180039 : garantie d'emprunt pour le CCAS Résidence Barthélémy, décision votée à l'unanimité ;

Délibération 20180040 : mise en place du temps partiel dans la collectivité, décision votée à l'unanimité ;

Devis du pont bascule à Puy-l'Evêque : Devis montant 8.208,11 €, participation 50 % maximum de la Commune, vote de principe à l'unanimité ;

Rue du Docteur Rouma, limitation de vitesse : limitation physique de la vitesse, casser le sens de stationnement sur la première partie de la rue ; limitation de la vitesse à 30 Km/heure du carrefour sur 20 mètres de chaque côté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heures quarante minutes.